

AFFAIRES VETERINAIRES

Protection des animaux

Deux cents enquêtes ont été ouvertes concernant la protection des animaux, dont une partie en collaboration avec la gendarmerie, la police, l'Administration fédérale des douanes et les sociétés de protection des animaux. Cent infractions à l'OPAn ont été dénoncées aux autorités judiciaires.

Dans le cadre des contrôles OPAn, 881 visites d'exploitation ont été effectuées par les contrôleurs CoBrA et les collaborateurs du SCAV. Les rapports de non-conformités ont donné lieu à 75 décisions pour correction des manquements et mise en conformité des exploitations et à 113 rappels des obligations légales, y compris les délais transitoires fixés au 31.08.2013.

Suite aux 4 séances d'information sur l'échéance des délais transitoires de la nouvelle OPAn organisées conjointement avec Prométerre, 48 dossiers d'étables non conformes ont été traités en collaboration avec les exploitants.

Cinquante et une autorisations de détention privée d'animaux sauvages ont été renouvelées et 7 nouvelles ont été délivrées. Au niveau des autorisations de commerce, 10 ont été renouvelées et 3 nouvellement établies.

Les Affaires vétérinaires se sont occupées également du traitement des demandes d'autorisation pour expériences sur animaux, du contrôle des animaleries, ainsi que du suivi des qualifications et de la formation des chercheurs. Dans ce domaine, 263 autorisations ont été délivrées. Les Affaires vétérinaires ont également réalisé 14 inspections d'animaleries et 60 inspections d'expériences.

Santé animale

L'année a été marquée par la réémergence de la tuberculose. Suite à la découverte d'un foyer dans le canton de Fribourg au mois de mars, 9 autres foyers ont été mis en évidence en Suisse romande, dont 2 dans le canton de Vaud. Pour notre canton, ce sont près de 3'800 animaux dans 43 exploitations qui ont été contrôlés. Cinquante quatre bêtes ont été abattues, dont 6 présentaient des signes de tuberculose.

Un foyer de charbon symptomatique est également réapparu sur un pâturage d'estivage. En outre, deux exploitations ont été touchées par de la salmonellose. Il a fallu plusieurs semaines de lutte pour les assainir. Deux cas de loque américaine des abeilles ont été découverts.

La campagne de surveillance contre la diarrhée virale bovine s'est poursuivie par des dépistages sérologiques dans le lait (1'130 exploitations) ou le sang (336 exploitations). Ceux-ci ont permis de déceler 14 animaux porteurs dans 5 exploitations.

Concernant l'épidémiosurveillance, 105 exploitations ont été contrôlées à l'égard de la rhinotrachéite infectieuse bovine et/ou de la leucose bovine enzootique, 7 à l'égard de la brucellose ovine et 10 de la brucellose caprine.

Vingt-trois dossiers d'importation d'animaux ont été traités : 14 pour 140 bovins de France (13) et d'Allemagne (1), 5 pour 75 ovins de France, 1 pour 3 élans d'Allemagne, 1 pour 2 minipigs du Royaume-Uni et 2 pour des poussins de France et d'Allemagne. En outre 188 chiens (dont 38 illégalement) et 8 chats (6) ont été importés.

Institut Galli-Valerio

L'analyse systématique des veaux dans le cadre de la campagne d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) s'est terminée fin 2012. Cependant, durant l'année 2013

l'Institut Galli-Valerio a effectué 2912 analyses de détection de l'antigène par ELISA et par PCR dans le cadre de surveillance des troupeaux.

En ce qui concerne le programme national d'épidémiosurveillance, 5823 analyses sérologiques ont été réalisées. De plus, 1818 analyses sérologiques ont été exécutées pour s'assurer que des animaux présentés à des expositions ou importés en Suisse soient indemnes d'épizooties.

Quatre cent septante-quatre analyses bactériologiques ont été effectuées dans le cadre de la protection du consommateur, dont 288 (représentant 2410 échantillons) pour la lutte contre la salmonellose, 163 pour le contrôle microbiologique des viandes suite à des abattages sanitaires et 23 pour la recherche de substances inhibitrices dans des organes provenant d'animaux abattus normalement.

Dans le contexte de la surveillance de la maladie de la vache folle (ESB), 1037 prélèvements de cerveaux provenant de bovins périssés, tués ou abattus ont été testés.

La lutte contre les loques américaine et européenne des abeilles a engendré 207 analyses de couvains par bactérioscopie et 196 analyses du nid à couvain par PCR.

Protection du consommateur

Dans le cadre de la professionnalisation du Service vétérinaire public prescrite par l'ordonnance fédérale concernant la formation de base, la formation qualifiante et la formation continue des personnes travaillant dans le secteur vétérinaire public, 3 vétérinaires ont terminé leur formation de vétérinaire officiel.

En outre, près de 500 contrôles vétérinaires officiels et 350 inspections laitières ont été réalisés. A cela s'ajoute l'inspection de quelque 16 abattoirs du canton.

Par ailleurs, la collaboration entre les divisions Denrées alimentaires et Affaires vétérinaires s'est poursuivie avec succès en ce qui concerne notamment le contrôle de la filière viande et de la filière lait.

Police des chiens

Dans ce secteur, les Affaires vétérinaires ont traité 469 dossiers. Les dossiers concernaient notamment 426 annonces de morsures/comportements agressifs et 43 demandes d'autorisation d'enseigner la cynologie, le cas échéant d'agrément de cours.

Par ailleurs, 117 TCOM (test de conduite, d'obéissance et de maîtrise) de chiens et 137 évaluations comportementales ont été effectués par les vétérinaires comportementalistes du service. 176 autorisations de détention définitives pour chiens potentiellement dangereux (dont 14 avec mesures) ont été délivrées.

Enfin, 129 inspections ont été effectuées afin de vérifier le respect des mesures de sécurité publique.

Exercice de médecine vétérinaire

Deux cent soixante-neuf autorisations de pratiquer la médecine-vétérinaire sont actuellement en vigueur dans le canton de Vaud. En 2013, 15 nouvelles autorisations ont été délivrées, dont 5 à titre indépendant et 10 à titre dépendant avec responsabilité professionnelle.